

## Le New York Times : ejusdem farinae...

Author : Rédaction RC

Categories : [Cathophobie](#)

Date : 16 février 2011

# The New York Times

Grosse colère de **Bill Donohue**, le président de la **Catholic League**, contre un nouvel éditorial haineusement anti-catholique de **The New York Times**, titré « Encore plus honteux », du 15 février.

- « L'éditorial dit : "L'Église catholique romaine dans ce pays a promis transparence et justice pour les enfants victime d'abus sexuels de la part de prêtres. Il est à craindre que le chemin soit encore long". Faux : aucune institution aux États-Unis de nos jours, qu'elle soit religieuse ou laïque, n'offre un meilleur bilan que l'Église catholique. À preuve : de 2005 à 2009 (dernière année dont les chiffres sont disponibles), le chiffre moyen d'*accusations* plausibles d'abus sexuels d'un prêtre sur un mineur est de 8,6 ; en 2009, ce chiffre était de 6 (sur plus de 40 000 prêtres).
- Le *Times* cite le dernier rapport du *grand jury* [1] contre l'archidiocèse de Philadelphie comme preuve de méfait, signalant que trois prêtres et un instituteur sont accusés d'abus remontant aux années 1990, et qu'il y a beaucoup plus d'abuseurs toujours en ministère.
- Le premier rapport du *grand jury* fut publié en 2005, et pas un seul prêtre n'était impliqué. Les procureurs de Philadelphie ont critiqué une loi "inadéquate" de l'État qui s'est révélée vide. La loi "inadéquate" en question relevait d'une liberté civile élémentaire appelée délai de prescription. Ils ont donc repris leur ouvrage, fait modifier la loi et convoqué un autre *grand jury*. Ce grand jury a diffamé le précédent archevêque de Philadelphie, le cardinal **Anthony Bevilacqua**, sans aucune preuve, mais a été obligé de reconnaître que "nous ne pouvons pas conclure de la réussite d'une poursuite menée par le cardinal". En outre, quand la loi fut changée elle accorda une protection particulière aux employés du service public, ce qui est doux à attendre pour le *Times* : le quotidien n'a jamais consacré un éditorial pour dire combien il était scandaleux de procéder à une discrimination entre enseignants catholiques ou juifs orthodoxes et enseignants du secteur public, sanctionnés selon des règles différentes.
- Pour conclure, le *Times* doit se soumettre ou se taire : si le quotidien a la preuve que l'actuel archevêque de Philadelphie, le cardinal **Justin Rigali**, à tort de dire que "il n'y a *aucun* prêtre archidiocésain actuellement en ministère, soupçonné de manière admise ou avérée d'abus sexuel sur un mineur", alors il devrait le dire. »

1. Le *grand jury* est, dans les systèmes juridiques de *common law*, un type de jury auquel un procureur présente des preuves recueillies au cours d'une enquête de police, afin qu'il détermine si elles sont suffisantes pour ouvrir un procès, ou au contraire s'il convient de prononcer un non-lieu. Les grands jurys sont traditionnellement composés de plus de jurés que les jurys utilisés durant les procès, d'où leur nom.